



## Recours pour paiement de dette

Par **VILROBE Adeline**, le **11/10/2016** à **17:27**

Bonjour,

Mes 2 sœurs âgées de 70 ans et 53 ans (cette dernière handicapée) ont à la mort de notre mère vendu la maison et ont prêté 120 000 euros à leur ami et patron de l'époque. Cette somme devait être remboursée fin 2006 après quoi suivait les intérêts. Après de multiples démarches un jugement a été rendu en faveur de mes 2 sœurs. Manque de chance ce Monsieur est insolvable malgré qu'il soit gérant de plusieurs sociétés et que tous ses biens sont au nom de sa femme. Nous avons porté plainte (en cours...) Parallèlement ce Monsieur, en colère, a porté plainte pour non paiement de loyers (alors que cela était convenu pour remboursement des intérêts de la dette principale. Il a réclamé 41 mois de loyers (1 an de plus que dû) et a obtenu gain de cause. Ce Monsieur non seulement a escroqué mes sœurs mais en plus continu en se faisant payer un dû qui n'a pas lieu d'être. (montant 25000 euros) Non sommes anéanties et ne savons plus que faire et nos situations financières sont dérisoires. Quel recours nous restent-il ?  
Merci de nous apporter un peu d'espoir